



# Bourg-Saint-Maurice

## sur écoute

**Christine THEVENIN,**  
Maire-adjoint de Bourg-Saint-Maurice,  
chargée des affaires scolaires, de la culture et de la communication

Bourg-Saint-Maurice est un village savoyard de 7613 habitants, extensible à 46 000 en période hivernale, puisqu'il est le tremplin vers un grand nombre de stations de sports d'hiver. La station «Les Arcs» y est directement reliée par un funiculaire. Par ailleurs, les 150 000 habitants de Haute Tarentaise empruntent la route nationale (RN 90) qui traverse la Ville et provoquent de gigantesques bouchons, qui paralysent et rendent dangereux la vie urbaine. Bourg-Saint-Maurice est aussi connue pour son 7ème Bataillon de Chasseurs Alpins et son internat de collège, le plus important de France.

Le trafic routier est donc important. Le samedi, notamment, il est préférable de traverser la ville à pied plutôt que de prendre sa voiture. A cela s'ajoute le trafic routier journalier lié à l'éparpillement de l'habitat. Les difficultés sont nombreuses ainsi que les nuisances sonores et olfactives.

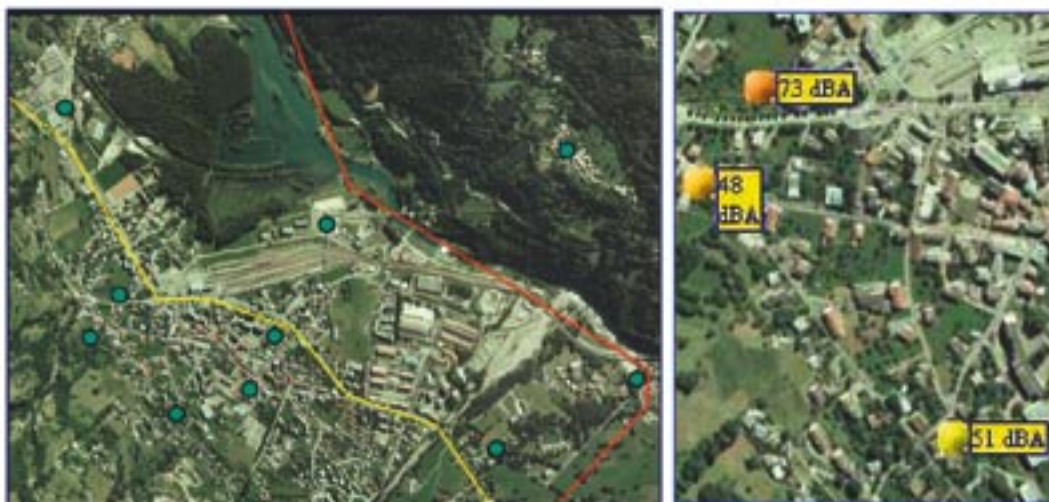
Un projet d'aménagement routier ambitieux, souhaité par le Conseil Général, est à l'étude : le contournement de Bourg-

Saint-Maurice. Les premiers travaux doivent démarrer fin 2004 et devraient être terminés dans le courant de l'année 2008. Parallèlement à ce délestage, la ville de Bourg-Saint-Maurice envisage des projets d'aménagement urbain et de revalorisation le centre ville.

La voie de délestage envisagée jouxtera quelques habitations et des nuisances sonores sont donc à craindre. Certains riverains se sont déjà constitués en associations de défense. Il s'agit de leur prouver que les protections anti-bruit prévues seront suffisamment efficaces.

Le système expérimental «ARC-EN-CIEL» mis en place par la société 01 dB à Bourg-Saint-Maurice permettra de répondre avec pertinence et objectivité aux questions que se posent les riverains.

La particularité de ce système est incontestablement sa simplicité. Il s'agit de balises légères, peu visibles et qui





## Dossier cartographie

s'intègrent parfaitement dans le paysage. Dix balises ont été installées en fonction de l'existant et du futur contournement. Elles pourront, au besoin, être déplacées lorsque la déviation aura eu lieu et qu'il faudra, éventuellement, prendre des mesures plus pertinentes ou plus nombreuses à des points critiques du parcours.

Le tracé rouge représente la future rocade, le jaune étant la traversée actuelle de Bourg-Saint-Maurice. Cinq points de mesures de bruit sont situés à l'intérieur de la ville, deux points jouxtent la voie de contournement et permettront de répondre aux éventuelles questions liées au mur anti-bruit prévu, deux points bouclent l'entrée et la sortie de la ville, et le dernier point est situé à proximité du funiculaire qui relie la Ville à la station «LES ARCS» (voir carte page précédente).

L'ensemble des dix balises acoustiques est relié par radio à un site central et débite en temps réel les données sonores (niveaux globaux et analyse fréquentielle 1/3 d'octave). Ces chiffres renseignent une base de données, exploitée, a posteriori, qui permet d'éditer des rapports réguliers contenant uniquement les informations sonores les plus pertinentes. Les données acoustiques sont consultables sur un site Internet qui n'est pas encore accessible au grand public.

Les services techniques de la Ville disposent, quant à eux, d'un système d'information géographique qui sera ultérieurement informé par ces données sonores. A terme, la population sera avertie de l'évolution du paysage sonore. Le système renseignera également le citoyen sur d'autres activités bruyantes comme, par exemple, les lieux diffusant de la musique.

Le site Internet composera la partie visible du système de surveillance, et permettra à la population d'aller consulter l'évolution des différents points de mesures, de faire des recompositions sur différentes périodes. Le délai effectif entre la collecte des données et la diffusion au public est d'environ de 5 à 6 secondes.

Une cartographie sonore du site sera prochainement disponible et permettra d'étendre la validité de chaque point de mesures à l'ensemble du site couvert par les balises.

L'étude acoustique prévisionnelle du contournement permet de présenter le projet aux habitants, et la surveillance sonore à long terme du site apportera une justification réaliste, météorologique et sans équivoque. Un aspect très positif du système est qu'il permet non seulement d'étudier les points noirs en terme de bruit, mais également de valoriser et de développer les espaces calmes.

### Contacts :

**Christine THEVENIN**  
Maire-adjoint de Bourg-Saint-Maurice, chargée des affaires scolaires, de la culture et de la communication.  
Tél. : 04 79 07 23 33  
mairie@ville-bourg-saint-maurice.fr

**Didier DUFURNET**  
Responsable Recherche & Développement  
société o1dB-Stell  
Tél. : 04 79 04 05 70  
didier.dufournet@o1db-stell.com

